

Comité de Soutien pour la révision du procès Mis et Thiennot.

Assemblée Générale du jeudi 12 avril 2012

salle Roger Dion à Châteauroux

Présents: 45

Excusés: 56

Bons pour pouvoir: 51

Rapport moral présenté par le Président

Avant de déclarer ouverte cette assemblée générale je voudrais que nous respections une minute de silence à la mémoire de Michelle Gréard qui nous a quittés cette année.

Michelle, épouse de Pierre Gréard qui fut notre président pendant 12 ans, était elle-même une militante de la cause Mis et Thiennot, Elle était membre du Conseil d'administration du Comité de Soutien.

L'année qui vient de s'écouler a été riche en événements pour le Comité de Soutien.

Notre premier souci a été de nous doter d'un avocat. Après réflexion et discussion au sein du CA, une délégation est allée rencontrer Maître Jean-Pierre Mignard à Paris le 19 avril 2011. Ce dernier nous a alors demandé un délai d'un mois avant de donner sa réponse et nous a fait savoir que le montant de ses honoraires s'élèverait à 25 000 euros TTC.

Après sa réponse favorable, le CA a décidé dans sa réunion du 25 mai de lui confier l'affaire pour le dépôt d'une 6^{ème} requête en révision et de lancer une souscription pour faire face aux frais engagés. Cette souscription est toujours ouverte, notre trésorière nous fera le point tout à l'heure.

À l'occasion du montage du dossier, il nous est apparu important de créer une commission chargée de classer toutes les pièces d'archives que nous possédons. Cette commission a fait un travail remarquable qui nous a permis de présenter un certain nombre de pièces classées à notre avocat lors de sa venue à Châteauroux en décembre 2011. Sa mission n'est pas terminée et sera, si vous en êtes d'accord, prolongée et élargie à la rédaction d'un bulletin trimestriel adressé à tous les membres du Comité par voie de mail.

Au cours de cette entrevue avec le bureau du Comité de Soutien, Maître Jean-Pierre Mignard a précisé quel serait son angle d'attaque pour le dépôt de la sixième requête en révision. Il s'agit, dans un premier temps, de faire déclarer nuls au regard de la loi, les aveux obtenus dans les conditions que l'on sait et de réexaminer ensuite le dossier débarrassé des scories qui l'entachent juridiquement.

L'ensemble des membres du Comité de Soutien présents a souscrit à cet angle d'attaque. Le dossier va être déposé devant la Commission de Révision de la Cour de Cassation dans les jours qui viennent.

Sur le plan de l'information et de la médiatisation indispensable de l'affaire, le Comité de Soutien n'est pas resté les bras croisés au cours de l'année qui vient de s'écouler. Il a mené de nombreuses actions dans différents secteurs.

Trois rues ou places Mis et Thiennot ont été inaugurées : à Villedieu le 21 mai 2011, à Saint-Gaultier le 17 décembre 2011 et à Thenay le 24 Mars 2012. Ce qui fait que nous en sommes actuellement à six places ou rues « Mis et Thiennot" en Berry.

Une septième rue sera inaugurée le 23 Juin prochain à Argenton et une place sera inaugurée en septembre/octobre au Blanc.

Nous avons également poursuivi notre effort d'information en participant à des débats après projection du film « Présomés coupables » à Parnac le 15 avril 2011, à Eguzon le 7 Octobre 2011, à Chédigny en Indre et Loire le 13 octobre 2011, à Fléré la Rivière le 25 février 2012 et devant le Cercle Condorcet à Châteauroux le 12 mars 2012.

Ces réunions d'information s'avèrent très intéressantes tant au niveau des questions posées que des adhésions au Comité de Soutien réalisées.

D'autres actions ont été menées :

* la randonnée Mis et Thiennot à Mézières-en Brenne le 19 Juin 2011, une randonnée très pédagogique qui a connu un succès dépassant nos espérances et qui a permis de rencontrer de nouveaux militants de la cause.

*La manifestation organisée à l'occasion du passage du Tour de France le 8 juillet 2011 à Châteauroux.

*La participation très remarquée d'une équipe « Mis et Thiennot » à l'Ekiden à Châteauroux en novembre 2011.

*La part active prise par le Comité de Soutien dans l'organisation du vide grenier organisé à l'Hippodrome, par le Conseil du Grand Quartier qui nous a permis de récupérer une somme importante correspondant aux inscriptions des exposants.

*Enfin, dernière manifestation en date et pour laquelle nous nous sommes contents d'envoyer une délégation : la reconstitution du procès Mis et Thiennot réalisée à Douai par les étudiants de la fac de Droit et leurs professeurs dont un est originaire de Châteauroux.

Nous avons décidé d'envoyer Thierry Thiennot comme observateur de ce procès car cette présence était symbolique : le fils présent à la reconstitution du procès de son père. Thierry était accompagné de Philippe Brigand qui a couvert l'événement et en fin d'AG, nous aurons droit à une projection d'une douzaine de minutes qui doit beaucoup aux talents conjugués de Philippe et de Jacques qui a réalisé le montage.

Souhaitons que les magistrats de la Cour de cassation s'inspirent du verdict qui a été prononcé à Douai, un verdict sans appel : Mis et Thiennot sont innocents.

Comme je le disais d'entrée, cette année a été particulièrement riche d'événements pour le Comité de Soutien. Il le doit en grande partie à l'engagement de ses militants. Nous avons la chance, mais peut-être se mérite-t-elle, de compter dans nos rangs des hommes et des femmes aux caractères différents, aux tempéraments bien trempés mais bien complémentaires. Rien ne serait possible sans cette volonté affichée par tous d'oeuvrer dans le même sens. Continuons dans cette voie, c'est la bonne, celle qui mène à ce que tous nous attendons : la reconnaissance de l'innocence de Mis et Thiennot et de leurs six camarades.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier présenté par la trésorière: *adopté à l'unanimité(joint en annexe)*

Ce rapport financier nous montre qu'il nous faut encore oeuvrer pour trouver environ 5 000€.

Actions à venir, présentées par le président

La plus proche s'annonce pour la semaine qui vient.

Nous devrions récupérer l'ensemble du dossier Mis et Thiennot instruit par Jean-Paul Thibault, mardi prochain 17 avril. Il y en a, paraît-il une quarantaine de kgs. Il faudrait donc que Christian, Dany et Helga se mettent au travail assez rapidement pour trier tout ça et faire parvenir les documents les plus intéressants à Maître Jean-Pierre Mignard pour le dépôt de la sixième requête en révision dans les semaines à venir.

Autre action à mener: **le vide greniers** organisé **le 13 mai** à l'hippodrome par le Comité. Des postes restent à pourvoir, nous demandons à tous ceux qui le peuvent de s'inscrire, il y a une table de prévue

pour cela. C'est très important, cette action s'inscrit dans le cadre de notre collecte de fonds pour payer les honoraires de notre avocat.

Autre date à retenir pour une forte mobilisation : **le 23 juin**, inauguration d'une rue Mis et Thiennot à Argenton suivie d'une projection débat sur l'affaire en soirée. Le 30 juin, ce sera à Saint Georges sur Arnon avec également une projection débat. Vous savez combien ces inaugurations sont importantes et ce qu'elles apportent au combat que nous menons. Soyez nombreux à y participer.

Par ailleurs, des contacts ont été pris avec des élus pour d'autres inaugurations à venir. Nous aurons Le Blanc à l'automne.

C'est en cours de discussion à Buzançais, Déols, Fléré la Rivière, Parnac, Issoudun,...

Notre projet : avoir vingt rues ou places Mis et Thiennot en Berry. Ca dépend aussi de vous, de votre engagement.

Continuer l'effort de mise à jour de notre site officiel qui de l'avis de beaucoup de gens qui l'ont consulté est vivant, intéressant et permet une bonne information sur l'affaire. Merci au passage à Eric qui s'emploie, à ce travail de mise à jour.

Continuer l'effort d'information auprès de nos adhérents en leur faisant parvenir un bulletin de liaison trimestriel par voie de mail.

Et plus que jamais, il nous faut continuer à être réactifs, à mobiliser les médias, à informer, à suivre de près les développements juridiques de l'affaire, à surprendre en étant présents sur tous les fronts y compris sur ceux où l'on ne nous attend pas.

Echanges avec les participants à cette AG

Des propositions:

*Participer au Forum des associations les 15 et 16 septembre 2012: idée retenue

*Faire des panneaux avec demande de révision et photos de Raymond et Gabriel, à afficher devant chez soi, comme une agence immobilière le fait depuis 2 ou 3 ans: idée intéressante, à creuser.

* Informer la Faculté de Droit de Châteauroux de la démarche de celle de Douai

Renouvellement des membres du CA

Simone Giraudet ayant donné sa démission du CA pour raison de santé, 2 postes sont à pourvoir avec celui laissé vacant par Michèle Gréard. Il est décidé également de remplacer des membres du CA qui n'ont pas donné signe de vie depuis de nombreux mois, ce qui fait 5 places à pourvoir.

Muriel Beffara-Martin, Bernadette Gaultier, Jacques Merlaud, Micheline Thoret et la Ligue des Droits de l'Homme (avec un représentant) postulent et sont élus au CA à l'unanimité.

Projection d'un montage d'une 10e de minutes sur le procès de Douai, qui permet aux adhérents présents de sentir l'ambiance qui y régnait et surtout d'entendre innocenter Raymond et Gabriel!

Le montant de la cotisation reste fixé à 10€

Merci de nous **envoyer votre adresse mail** -si ce n'est déjà fait - à réception de ce compte rendu. Cela vous permettra de recevoir la lettre trimestrielle et permettra par la même occasion quelques économies au Comité

Bilan financier du 31 Mars 2011 au 31 Mars 2012

Compte courant	Solde créditeur au 31 Mars 20115 033.98€
Débit (dépenses)	Achats	
	casquettes	180
	CD	200
	DVD	478
	T.shirts	273
	Assurance	118.65
	Avocat	5980
	Fleurs	167.08
	Frais bureau	102.13
	déplacement	230.40
	poste	469.05
	photocopies	137.28
	Vide Grenier	659.51
	Retrait espèces caisse	50
Total débit	9 045.10€
Crédit (recettes)	Adhésions	43x10 430
	Cotisations	164x10 1640
	Vente de livres	8x17 136
		42x18 756
	Casquettes	13x10 130
	T shirts	38x10 380
	DVD	50x8 400
	CD	18x5 90
	Dons	8180
	Vide Grenier (1500.70+1.60)	1502.30
Total crédit	13 644.30€
Solde créditeur au 31 Mars 2012	9 633.18€

Compte sur livret

Le 31/12/20104 597.18 €
Intérêts 20011 69.92 €
Total (le 31/12/2011) 4 667.10 €